

POUR LE DROIT A L'AVORTEMENT DANS TOUTE L'EUROPE !



Jeudi 28 septembre 2017, à 18h
Rassemblement sous l'Ombrière du Vieux-Port

DROITS DES FEMMES, DROIT A L'AVORTEMENT, DROIT A LA SANTÉ

En **solidarité avec l'ensemble des femmes européennes**, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2015, polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme **droits fondamentaux pour l'égalité en Europe**.



Le droit à l'avortement au sein de l'Europe relève aujourd'hui encore de la compétence de chaque Etat... **Interdit en Irlande et à Malte**, sous hautes contraintes en Hongrie et en Pologne. Le droit à l'avortement, même légalisé peut ou pourrait être remis en question par le **maintien de la clause de conscience des médecins en Italie**, **l'absence de structures hospitalières adéquat en Grèce et en Bavière**, les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières en France, et, dans tous les pays, par l'élection de **gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades**.

Nous réaffirmons que :

- L'accès à l'avortement est un **droit** ;
- L'avortement est un **choix personnel** - mon corps m'appartient, je choisis ma vie ;
- Des **moyens financiers** doivent être donnés pour que les centres pratiquant l'avortement et les centres de planification **soient accessibles à toutes sur les territoires** ;
- Des **campagnes de sensibilisation** tous publics sont nécessaires ;
- **L'éducation à la vie sexuelle** doit être prodiguée à toutes et à tous pour qu'elles et ils puissent avoir des choix libres et éclairés ;
- La formation aux techniques d'avortement et à l'accompagnement doit faire partie intégrante de la **formation initiale des professionnel.le.s de santé** ;
- La **clause de conscience des professionnel.le.s de santé doit être supprimée** ;
- Les **délais légaux** pour avorter doivent être **harmonisés sur ceux des pays les plus progressistes** en Europe et les États doivent tendre vers une **dépénalisation totale** de l'avortement.

De nombreuses organisations syndicales, partis politiques et associations de défense des droits des femmes ont signé cet appel dont : Planning Familial, CADAC, La CLEF, CNDF...

Signatures à Marseille : Collectif 13 Droits des Femmes : Centre Evolutif Lilith, Céramistes et Artistes de Lilith, Dis-formes, Evreux 13, Femmes Solidaires, Forum Femmes Méditerranée, Images & Paroles, Les Ailes de Siligi, Mouvement de la Paix, Mouvement Jeunes Femmes , SOS Femmes 13, Sylka Beauté Santé, Osez le féminisme 13, 3 G , FSU 13, SNU ipp-FSU 13, Parti Communiste Français, Ensemble.

Avec le soutien de l'Amicale du Nid 13, Planning Familial 13, Ancrages, Alliance des Femmes pour la Démocratie, Marche Mondiale des Femmes 13 (sous réserve)